

FO

LA FORCE SYNDICALE

Force Ouvrière
Voies Navigables de France



DECLARATION PREALABLE Au CTU PUBLIC DU 4 JUIN 2018

Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs
Camarades,

Vous avez inscrit à l'ordre du jour de la présente séance le projet de décision de création de la Commission Consultative compétente à l'égard des Personnels non titulaires. Vous démontrez à cette occasion un profond mépris à l'égard des représentants du personnel qui se sont exprimés à plusieurs reprises contre cette création. Il est clair que sur ce dossier comme sur d'autres, vous avez décidé d'une part d'aller vite, et d'autre part de passer en force.

Sans surprise, nous prendrons nos responsabilités et nous voterons contre ce projet, dont la seule finalité est de permettre de réunir des conseils de disciplines pour ces personnels déjà fortement affaiblis par la précarité.

Pendant ce temps le dispositif d'ITA au rabais ne sort toujours pas, et malgré cela, vous avez demandé à vos directeurs d'accélérer la mise en œuvre des réorganisations découlant du projet stratégique, **ce qui constitue un nouveau manquement à la parole donnée, mais cela devient une habitude à VNF.**

Pire encore, l'engagement que vous avez pris, pourtant validé par le Conseil d'Administration, concernant l'absence de mobilité géographique imposée pour les personnels est bafoué par le Directeur de la DT Nord-Est. En effet ce dernier a décidé d'affecter des saisonniers sur les points singuliers en remplacement des titulaires, ce qui contraint ces derniers à une mobilité à la fois fonctionnelle et géographique, et ce, au mépris des textes qui stipulent que les saisonniers viennent en renfort pour suppléer les personnels pour surcroît d'activité et pas pour les remplacer !

Vous repositionnez d'office ces agents, C'est intolérable nous vous demandons de revenir sur cette décision !

Et que dire de la suppression de la rémunération des intérimis que vous vous êtes empressés d'appliquer à VNF ?

Vous nous avez annoncé dernièrement travailler sur la possibilité de rétablir cette rémunération, mais **comme Sœur Anne, nous ne voyons toujours rien venir**. Aujourd'hui, de nombreux intérimis sont en cours ou vont débiter, et les agents ont besoin de savoir comment ils seront traités. Il serait en tout état de cause totalement inacceptable que la charge de travail supplémentaire qu'ils vont subir ne soit pas rémunérée.

Nous avons pris connaissance de la position que vous avez fini par prendre, après plusieurs relances de Force Ouvrière, sur la question du maintien de la modalité dite « 4bis » de la DT Strasbourg sur 4,5 jours.

Sans surprise, vous avez rejeté notre demande, qui pourtant n'avait aucun impact financier et qui participait à renforcer la communauté de travail entre personnels publics et privés.

Vous confirmez à cette occasion le peu d'intérêt que vous portez au bien être et aux conditions de travail des personnels, que par ailleurs vous n'hésitez pas à éprouver très durement avec les réorganisations en cours ou à venir.

Enfin, nous ne pouvons terminer notre déclaration sans déplorer les conditions d'organisation matérielle du dialogue social à VNF, qui se sont très profondément dégradées depuis plusieurs mois.

Si nous comprenons que le calendrier social puisse être adapté en fonction du contexte, nous ne pouvons accepter la fixation de réunions de manière totalement unilatérale, qui plus est un lundi comme aujourd'hui, ce qui complique très fortement le travail de préparation des élus que nous sommes.

Les représentants

FORCE OUVRIERE de l'EPA-VNF

